

LONGWY.

LES SIREs DE LONGWY. — LE CHEMIN DES MARGANDIERS. —
UNE FOIRE.

« Les sites qui par eux-mêmes n'ont aucun charme,
» deviennent les plus beaux, dès qu'ils rappellent
» d'intéressants souvenirs. »

OEuvres de DROZ, t. 1^{er}, p. 168.

DANS un dénombrement que Philibert de Montagu fournit, le 20 décembre 1402, au duc de Bourgogne, on trouve les détails suivants :

« Je confesse, dit ce seigneur, tenir en fief, à cause de dame
» Jeanne de Vienne, ma femme : premièrement la ville et le
» bourg de Longwy, ensemble les terraulx et fossés dudit lieu,
» ainsi comme ils se comportent du long et du large, excepté
» le petit bourg dans le chasteau appelé le Donjon, qui com-
» mence proche les terraulx et près le four de la ville, en allant
» contre le chastel du long et droit aux terraulx derrière la
» maison ès-enfants Perrenet. » — Le vaste et imposant ma-
noir des sires de Longwy s'élevait autrefois sur une éminence
qu'on aperçoit encore au nord du village. Il n'en reste plus
maintenant que quelques faibles ruines, chose vague et informe
comme sa chronique, et mêlée à de merveilleux souvenirs. —
Des champs cultivés se déploient sur les voûtes des souterrains,
et de vigoureux épis remplacent par leur ondulation capricieuse
le mouvement des lances qui seules jadis s'agitaient en ces lieux.
— A l'aide des indications traditionnelles restées dans le pays,
bien plus qu'aux traces incertaines des vieilles murailles, on
peut juger que les proportions du chasteau de Longwy étaient
immenses, et qu'il fallait pour l'occuper quelques centaines
d'hommes d'armes et de nombreux varlets ; chacun des quatre
angles de la forteresse avait pour défense une tour énorme,
garnie de créneaux et de machicoulis. Les fossés, dont l'em-
preinte est encore profondément marquée, présentaient une
largeur de soixante pieds, et l'eau du Doubs, qui jamais ne les
laissait à sec, en cachait la profondeur.

La porte où le pont-levis était appendu, a été démolie
quelque temps après la révolution, et le puits qui existait dans
l'intérieur du castel a été comblé. — Sur le fronton de cette
porte guerrière, on lisait, en caractères gothiques, les deux
devises suivantes, que séparait une rose élégamment sculptée :
Inter spinas rosa. — Sollicita jucunda obtivia vita. — La rose
parmi les épines. — On perd ici le souvenir d'une vie tumultueuse.

L'illustre maison de Longwy tirait son nom et peut-être aussi
son origine de ce domaine antique, et il est impossible de s'ar-
rêter un moment sur les ruines du manoir qui fut son berceau,
sans penser à cette glorieuse succession de preux, tour à tour
ingénieux troubadours et guerriers intrépides, qui au moyen-
âge illustraient leur nom par des exploits sans cesse renaissants,
et opprimaient souvent autour d'eux la liberté qu'ils protégeaient
ailleurs. — Maintenant il ne reste plus de ces preux, dans le pays
qu'ils ont habité, qu'un tertre en deuil de son féodal édifice,
et qui disparaîtra bientôt sous le fer niveleur de la charrue. —
La race des chevaliers ne vit plus que dans les vieilles chroniques,
et celle des villageois s'accroît insensiblement sur les ruines
qu'ils ont laissées. — Bornons-nous donc à citer quelques illu-
strations de la maison de Longwy, qui paraît descendre des
sires de Chalon et de l'illustre maison de Vienne, alliée aux
souches de nos anciens comtes de Bourgogne.

En 1315, Jean de Longwy appose son sceau au testament de
Hugues V, duc de Bourgogne.

En 1434, Olivier de Longwy était au siège de Grancei, avec
toute la noblesse franc-comtoise.

Jean, sire de Longwy, dit de Chaussin, est mentionné dans

le traité de ligue des seigneurs de Bourgogne et de Champagne,
de l'an 1314. C'était le père de Jacques de Molay, dernier
grand-maître des templiers.

Étienne de Longwy, 63^e évêque de Mâcon, élu en 1485, fit
plusieurs statuts utiles, et mourut en 1511.

Il eut pour successeur Claude de Longwy, son neveu, qui
présida en 1527, comme vicaire-général de François de Rohan,
archevêque de Lyon, un concile des plus importants ; il devint
ensuite évêque de Langres, et le pape Clément VIII le créa car-
dinal du titre de Sainte-Agnès. Après avoir assisté à la pompe
funèbre de François I^{er}, en 1547, et au sacre de Henri II, il
mourut à Mussy-l'Évêque, le 8 août 1561, âgé de 80 ans.

Jean de Longwy, seigneur de Rahon, fut marié à Jeanne
d'Orléans, fille naturelle de Charles d'Orléans, comte d'Angou-
lême, dont il n'eut que deux filles.

L'ainée, Françoise, épousa Philippe Chabot, amiral de
France.

La seconde, Jacqueline, mariée, en 1538, à Louis de Bour-
bon, duc de Montpensier, eut un grand crédit à la cour,
sous les règnes de François I^{er} et de Henri II, et le conserva
même auprès de Catherine de Médicis ; elle contribua puis-
samment à l'élevation du chancelier Michel de l'Hôpital. *C'é-
tait*, dit de Thou, *une princesse d'un grand esprit, et d'une pru-
dence au-dessus de son sexe.* Elle mourut étiquée, à Paris, le 28
août 1561.

Dans un terrain fort peu éloigné du chasteau de Longwy, on
a trouvé un pot d'airain de forme ronde, qui contenait une
grande quantité de médailles d'or et d'argent, dont plusieurs
de Jules César ; puis des ustensiles de cuisine de cuivre rouge et
jaune, tels que plats, chaudières, etc.

La seigneurie de Longwy l'une des plus considérables de la
province ; avait sous sa dépendance Pesoux, les Jousserots,
Moussières, Poulans, Chemin, Champdivers, Molay, Rahon,
Bousselanges, l'Abergement, Damparis et Saint-Loup.

Au nombre des droits immenses que le seigneur pouvait
exercer sur ses vassaux, nous citerons les plus remarquables.

1^o Il lui était dû annuellement par chaque habitant, pour
meix et amaxements, cinq sols estevenants et deux gelines ;

2^o On lui payait encore, chaque année, par journal de terre,
cinq sols estevenants et deux quarterons de blé, moitié fro-
ment et avoine ;

3^o Les habitants devaient aider à porter ses lettres toutes
fois que mestier étoit aux missions raisonnablement du seigneur
de Longwy ;

4^o Ils étaient tenus de maintenir les terraulx, les petits ponts,
les entrées de la ville et du bourg ;

5^o De réparer et vider les fossés du chasteil, quand mestier
étoit ;

6^o De charroyer toutes les fois que leur seigneur avoit guerre,
ses harnais, armures et artillerie, es lieux où ledit seigneur
avoit à besongner ;

7^o D'apporter au chasteil les deux plus beaux poissons qui
se prenaient dans l'étang de *Servotte*, chaque fois qu'on le
pêchait.

Longwy possédait jadis un pont sur le Doubs, car, dans le
dénombrement dont nous venons de parler, on trouve détaillés
les droits de péage qui se percevaient sur les habitants des com-
munes d'alentour. Voici le texte de l'article : « *Item*, tient le

» pont sur ladite rivière à Longwy, ensemble le péage et pas-
» saige, pontenerie, gerberies appartenant audit pont ; *Item*,
» les ponteneries de huer chacun an par treuil audit pont, c'est
» à sçavoir es ville de Longwy, Pesoux, Jousserot, Mouxières,
» Pleure, Tarxonères, Bretenières, Saint-Martin, Belvoisin,
» Vornes, Franosse, Montalègre, Asnans, Neufville, le Poiset
» et Ostelans, que doivent chacun des habitants desdits lieux
» pour le passage dudit pont de Longwy, gerbesées et autres
» biez. »

Un canton de cette commune, appelé le *Champ-de-bataille*,

se prolonge sur le territoire de Beauchemin. Non loin, dans un lieu appelé les *Monterots*, on a découvert des haches en bronze, des pierres tranchantes et beaucoup d'autres richesses archéologiques. « Ces divers objets, dit M. Désiré Monnier, semblent appartenir à toute autre nation qu'à celle d'Italie, et alors il serait plus sûr d'attribuer aux Gaulois ou aux Germains l'érection de pareils tombeaux, qu'à des légions romaines; assertion qui, une fois adoptée, nous conduirait à la bataille d'Amagétobrie (1). Le théâtre de cette action mémorable, dont j'avais en vain cherché les monuments sur plusieurs points de la Séquanie, voisins de la Saône, serait donc à peu près aux mêmes lieux qu'avait soupçonné l'historien Dunod (2), c'est-à-dire non loin des environs d'Annoire et de Beauchemin, où l'on trouve le *Champ-de-Bataille*.

En creusant sur le canton du Champ-de-Bataille, on a trouvé, en 1833, une épée bien conservée, dont la forme n'a rien de gaulois ni de romain; c'est une arme espagnole du quinzième siècle, que mon arrivée à Longwy a sauvée de la forge d'un maréchal, où elle allait être impitoyablement sacrifiée au ferrement d'un cheval ou d'un bœuf.

Le territoire de cette commune est sans cesse morcelé par les corrosions du Doubs, qui, dans ces vastes plaines, change de lit avec autant de facilité que la Loue dans le val d'Amour. La rivière, tantôt molle et lente, ronge sourdement la rive terreuse, et, tantôt bouillonnante et rapide, se répand avec un effrayant murmure dans les prés et les champs, puis entraîne avec elle la terre végétale, dont ses caprices nombreux vont

(1) C'est ici le cas de faire remarquer que Dunod, Perreiot et M. Désiré Monnier sont d'accord sur ce point.

(2) « En supposant, dit ce savant, que la ville de ce nom n'était pas Broyes-les-Pesmes, je crois qu'on pourrait toujours la placer sur la frontière des Séquanais, du côté d'Autun, dans le confluent du Doubs et de la Saône, près des villages d'Annoire et Grand-Noir, où il y a des vestiges d'antiquité et dont les campagnes portent encore le nom de *Champ-des-Batailles*. »

enrichir parfois les plages inférieures. Il y a peu d'années encore que, lors des grands débordements du Doubs, les eaux du fleuve tinrent strictement bloqués pendant plusieurs jours les habitants de Longwy; mais depuis 1830, les chaussées ont été élevées, recouvertes d'une couche épaisse de gravier, et maintenant elles sont praticables quels que soient les inondations: ces travaux sont dus à l'activité de M. Danjean, maire de cette commune et l'un des magistrats les plus zélés de l'arrondissement. Ce fonctionnaire a fait réparer encore, au moyen d'une machine fort ingénieuse, les rues de Longwy qui, délaissées par la précédente administration, ne présentaient plus qu'un cloaque, au milieu duquel les voitures et les charriots restaient souvent engagés. Sur la proposition d'un des membres du conseil municipal, M. le maire fit exécuter une *charrue-monstre* de force à résister au tirage de vingt chevaux; puis on laboura les rues à un pied de profondeur au moins; rien ne put résister au fer de cette énorme machine; les cailloux de la plus forte grosseur, brisés sans efforts, furent étendus pêle-mêle avec des graviers qui, bientôt pressés par les roues des voitures et le pied des animaux, formèrent promptement un corps solide et compact. Ainsi remises en état, les rues du village ne demandent presque point d'entretien, et aujourd'hui elles sont aussi belles, aussi unies que les allées de la promenade la mieux entretenue. On a calculé que la charrue de Longwy, dirigée par quatre hommes, avait fait dans six heures l'ouvrage que deux cents ouvriers auraient eu peine à faire dans un jour, et qu'elle avait labouré une surface de trente-six ares, c'est-à-dire d'un journal. Au moyen de cette naïve invention, un travail aussi difficile n'a coûté que sept cents francs, tandis que, faite par des ouvriers, la dépense se serait élevée à trois mille francs au moins. Frappées d'une semblable économie, les communes de Saint-Aubin, Annoire, Pesseux, etc., empruntèrent la charrue de Longwy, et toutes ont eu à se féliciter de son utile emploi.

Le chemin des *Margandiers* (1), qui traverse le territoire de cette commune, en allant de Pesseux à Beauchemin, tire son nom du fameux Mandrin qui l'avait suivi plusieurs fois en 1753, avec une partie de sa bande, lorsqu'il allait se fournir en Suisse de marchandises prohibées dont il inondait le Dauphiné, le Languedoc, une partie de l'Auvergne, le Lyonnais, le Mâconnais et la Franche-Comté.

C'était un singulier voleur que ce Mandrin! Il payait exactement et grassement la dépense qu'il faisait chez les paysans; il aurait tué de sa main tout homme de sa bande qui se serait permis d'attaquer un particulier; mais les soldats des fermes étaient ses ennemis; il leur avait déclaré la guerre, et leur en faisait payer les frais en s'emparant des fonds publics. Mandrin, qui montra dans toutes ses entreprises une véritable capacité militaire, aurait dû naître quelques dizaines d'années plus tard; il eût sans doute, après 1789, grossi la liste de ces guerriers qui, des derniers rangs de la société, s'élançèrent au premier, et conquièrent leur bâton de maréchal, des duchés, des principautés et même des trônes. — Le déserteur devenu contrebandier, qui sut discipliner une troupe de brigands, qui prit d'assaut une petite ville et qui ne put être réduit que par un corps d'armée, n'était pas un homme ordinaire. — Louis Mandrin fut roué vif, le 26 mai 1755, en exécution d'un arrêt rendu deux jours auparavant par la chambre criminelle de Valence. — La vie de ce voleur célèbre, par M. Terrier de Cléron, président à la chambre des comptes de Dole, fait partie de la *bibliothèque bleue*, et a été traduite en italien par l'abbé Chiali, Venise, 1757, in-8.

Un hôpital et des halles couvertes se voyaient autrefois à Longwy. Les halles existaient encore il y a 70 ans, elles occupaient, dit-on, l'emplacement de la maison de M. Danjean.

(1) En Franche-Comté, on appelle *margandier* celui qui se livre à la contrebande.

La tradition rapporte que les habitants de Frétezers (Saône-et-Loire), heureux de voir les armées françaises venir, en 1497, sous le commandement de Charles d'Amboise, faire irruption dans le comté de Bourgogne, s'avisèrent à leur tour de se ruer sur le village de Longwy, et, après y avoir commis de nombreux dégâts, enlevèrent les cloches de l'église qu'ils emportèrent triomphalement. — La haine qui fut la suite de ces excès s'enracina si profondément dans le cœur des habitants de Longwy, que, pendant plus d'un siècle, ils ne voulurent permettre aucune alliance entre leurs enfants et ceux de Frétezers.

Il y a dans la commune un canton qui porte le nom d'*Enfer*; nous n'avons rien pu découvrir sur l'origine de cette dénomination.

Longwy possédait, il y a peu d'années encore, un moulin sur la rivière du Doubs; cette usine, emportée par les grandes eaux, n'a point été rétablie.

Il s'y tient à la fin de septembre une foire où l'on fait un grand commerce de friperie, de quincaillerie, de chevaux et de bétail. Cette foire, la plus renommée de notre arrondissement, et à laquelle semblent accourir à l'envi les populations des contrées voisines, présente pendant huit jours l'aspect le plus pittoresque et le plus animé. Des bateleurs, des jongleurs, des jeux de toutes espèces sont établis autour d'une place immense que décorent de leurs mille bariolures des baraques rangées avec goût et symétrie; et des promeneurs élégants, mêlés aux villageois en habits de fête, se pressent du matin au soir dans les rues, les spectacles et les guinguettes de cette ville éphémère.

La force et la beauté de la végétation qui se déploie sur le territoire de Longwy, annoncent de toutes parts la richesse du sol. Les terres s'y achètent à deux et même à un et demi pour cent de revenu. Les récoltes en céréales dépassent de plus des trois quarts les besoins des habitants.